

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2015

SUR LE PROGRAMME EUROPÉEN DE SÉCURITÉ - (N° 3290)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL18

présenté par
Mme Karamanli

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 33,

Substituer aux mots :

« couper les financements de Daech »,

Les mots :

« tarir les sources de financement de l'organisation terroriste Daech ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.